

Deuxième partie : Rédaction**15 points**

Les candidats conserveront le texte de la première partie de l'épreuve.

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets de rédaction suivants.

Vous écrirez une ligne sur deux.

L'utilisation d'un dictionnaire de langue française est autorisée.

Sujet 1 :

« Il faut que je me lève, que je marche, que je parle à quelqu'un... »

Vous imaginerez la suite du récit, en montrant comment l'intervention d'un autre personnage permet au narrateur de sortir de sa situation. Votre texte devra mêler narration, description et dialogue.

Votre texte fera au moins deux pages (soit une cinquantaine de lignes).

Sujet 2 :

Maurice Genevoix a cherché dans la poésie une source de réconfort.

En vous appuyant sur votre connaissance des œuvres étudiées en classe, sur votre expérience personnelle ou sur vos émotions, vous expliquerez à votre tour, dans un développement organisé, ce que les œuvres d'art peuvent vous apporter.

Vous pourrez emprunter vos exemples aux formes artistiques de votre choix (littérature, musique, chanson, cinéma, peinture...).

Votre texte fera au moins deux pages (soit une cinquantaine de lignes).